

Paris, le 17 mai 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

BNP Paribas et Legalstart.fr s'associent pour faciliter la création d'entreprise

BNP Paribas et Legalstart.fr, leader français des solutions juridiques en ligne pour les professionnels, ont signé un partenariat pour simplifier les démarches de création d'entreprise.

BNP Paribas et [Legalstart.fr](#) s'associent pour faciliter les formalités d'ouverture de compte des clients professionnels. Legalstart.fr dématérialise les formalités administratives et propose des services en ligne : les entrepreneurs peuvent ainsi gérer eux-mêmes leurs besoins juridiques. Les deux partenaires partagent l'ambition de mieux accompagner les créateurs d'entreprises, un des enjeux pour la croissance en France.

Eric Champiau, Responsable de la Clientèle des TPE et Professionnels de la Banque de Détail en France de BNP Paribas, déclare : « *Dans le cadre du programme Ambitions Pro, BNP Paribas a pour objectif d'acquérir 150 000 nouveaux clients professionnels et TPE (Très Petites Entreprises) d'ici 2019. Le partenariat avec Legalstart.fr nous permet de continuer à faciliter le quotidien des porteurs de projets par la dématérialisation, comme nous le faisons déjà avec nos solutions de crédits en ligne. Cela complète parfaitement notre dispositif dédié aux professionnels.* »

BNP Paribas et Legalstart.fr permettent aux créateurs d'entreprises de simplifier et d'accélérer leurs démarches. Sur Legalstart.fr, au moment de créer sa société en ligne, il est proposé au porteur de projet d'être mis en relation avec un conseiller BNP Paribas pour l'ouverture de son compte professionnel adapté à ses besoins. Aussi la Banque met à disposition de ses clients professionnels sur son site [mabanquepro.bnpparibas](#) la gamme de services Legalstart.fr, comme la modification des statuts de la société, le dépôt de marque ou encore la rédaction de contrat de travail.

Timothée Rambaud, co-fondateur de Legalstart.fr, ajoute : « *Legalstart.fr est fier d'avoir signé ce partenariat avec BNP Paribas qui nous permet de proposer le meilleur des services bancaires à notre communauté de professionnels. Il n'est pas anodin que l'une des plus grandes banques intègre aussi vite les dernières innovations que sont les legaltechs.* »

Suivez-nous sur  : [@BNPParibas_pr](#)

A propos de la Banque de Détail en France de BNP Paribas

En France, le pôle Banque de Détail compte plus de 28 000 collaborateurs au service de 6,9 millions de clients particuliers, 560 000 clients professionnels et très petites entreprises (TPE), 31 000 entreprises (PME, entreprises de taille intermédiaire (ETI), grandes entreprises) et 73 000 associations. Il est leader sur le marché des Entreprises et de la Banque Privée. Organisé autour de lignes de clientèles spécialisées pour apporter le meilleur accompagnement, il offre une large gamme de produits et services, de la tenue de compte courant jusqu'aux montages les plus experts en matière de financement des entreprises ou de gestion de patrimoine. Les équipes de la Banque de Détail sont fortement



BNP PARIBAS

**La banque
d'un monde
qui change**

engagées au service de l'économie et de toutes les clientèles qu'elles accueillent au sein de plus de 2 000 agences et dans les 300 pôles d'expertises : Banque Privée, Maisons des Entrepreneurs, Pôles innovation et Centres d'Affaires Entreprises. La Banque de Détail assure également une large présence sur les réseaux sociaux via notamment Facebook, Twitter et Foursquare. Investissant en permanence dans l'innovation et la qualité de service, BNP Paribas a lancé en mai 2013 la première banque digitale nativement conçue pour utilisation sur mobiles : Hello bank!. Cette nouvelle offre de relation clients est venue compléter le dispositif de Banque en ligne (Centres de contacts, Internet, Mobile, Net Agence, Net Crédit et Net Epargne) et les 6 000 automates mis à disposition de ses clients particuliers et professionnels.

A propos de Legalstart.fr

Créée en 2013 par Timothée Rambaud, Pierre Aïdan et Stéphane Le Viet, Legalstart.fr est la première solution en ligne de création de documents juridiques et de formalités administratives à destination des TPE/PME. Le site permet à un professionnel de gérer lui-même l'ensemble de ses besoins juridiques : créer une entreprise, déposer un marque, rédiger un contrat de travail ou encore recouvrer une facture impayée. Pour les problématiques plus complexes, Legalstart.fr propose également une solution de mise en relation avec des avocats spécialisés ainsi qu'avec les notaires spécialisés du réseau national Notaires Conseils d'Entrepreneurs, en faveur de la création d'entreprise.

En 2016, Legalstart.fr est lauréat du Concours d'innovation numérique et a obtenu le Pass French Tech auprès de Cap Digital.

Plus d'informations sur : <http://www.legalstart.fr/>

Contact Presse

BNP Paribas

Loubna Sebti - loubna.sebti@bnpparibas.com – 01 40 14 66 28
Marion Saraf – marion.saraf@bnpparibas.com 01 57 43 88 63

Legalstart.fr

Jean-François Kitten : jf@licencek.com / M: +33 (0)6 11 29 30 28
Anne-Sophie Favrichon : as.favrichon@licencek.com / +33(0)1 83 64 77 06



BNP PARIBAS

**La banque
d'un monde
qui change**